

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 32 (1894)  
**Heft:** 36

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** Kues.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-194467>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Les couronnes et les guirlandes suspendues à perte de vue aux croix et aux grillages ruissetaient comme si elles étaient neuves et les milliers de perles blanches et noires dont elles étaient formées étincelaient de leur éclat propre, augmenté du rayonnement d'une multitude de gouttes de rosée. Toutes les fleurs aux nuances infinies relevaient de toutes parts leurs corolles et leurs tiges ramassées.

Les vastes rangées d'arbres qui couronnent les hauteurs d'un cimetière étaisent, comme une bordure à l'océan des tombes, le vert éblouissant de leurs masses profondes et montueuses.

Mille oiseaux chantaient dans les bosquets en nettoyant avec leur bec les plumes de leurs ailes légèrement humectées. Sans s'en apercevoir, nos deux inconsolables, attirés sans doute par l'éclat étrange de cette nature qui déversait à profusion les ondes de la vie dans ce vaste bassin de la mort, prirent pour s'en aller le chemin opposé à la sortie.

Ils montèrent, tout en continuant à causer de leur peine, vers les allées supérieures du cimetière.

Mme de Villerose s'arrêtait à chaque tombe remarquable.

— Vous n'avez sans doute jamais visité le Père Lachaise ? lui demanda son compagnon.

— Jamais je n'y avais mis les pieds avant le terrible événement et depuis, quoique y venant tous les jours, je n'avais guère pensé à le parcourir.

— Prenez mon bras, je vous montrerai les plus beaux monuments. A la fin de la journée, cet imposant et lugubre domaine des générations éteintes n'avait plus à leurs yeux de caractère funèbre. Ils ne pouvaient se décidier à quitter ce séjour enchanteur.

L'heure de la fermeture les surprit devant le tombeau d'Héloïse et d'Abélard. Le jeune veuf tenait dans sa main droite l'une des mains de la jeune veuve. Il avait, évidemment par inadvertance, passé son bras gauche autour de sa taille. Leurs têtes étaient penchées l'une vers l'autre et leurs cheveux s'effleurraient à leur insu.

— Si vous voulez me permettre, chère madame, dit Georges, d'aller quelquefois vous rendre mes hommages, j'ai le secret espoir que la vie pourra devenir un jour moins malheureuse pour moi.

— Je me demande, répondit Mme de Villerose en dégageant sa taille, si ma complaisance ne sera pas un outrage à la mémoire de celui que j'ai perdu. Cependant, venez : si le remords crie trop haut dans mon âme, je l'apaiserai en vous priant de ne plus revenir.

Deux mois après, M. Duménil et Mme de Villerose étaient agenouillés chacun devant leur tombe. Le premier murmurait à voix basse :

— Le veux-tu, Lucie, dis, me le permets-tu ? Il n'y a qu'elle qui puisse me consoler du chagrin de ne plus t'avoir.

D'ailleurs elle te ressemble par la grâce, et toutes les aimables qualités que tu possédais à un si haut degré ! Répons-moi, ô ma Lucie ; si je la prends pour te remplacer, me le par-donneras-tu ?

La seconde s'exprimait en ces termes :

— Henri, faut-il y consentir ? M'en voudras-tu si je réponds « oui » ? Du reste, il y a en lui quelque chose de toi. Il a ta tendresse ferme et délicate, ce même air d'élégance et

de distinction que j'aimais en ta personne. Si je l'avais connu avant toi, je ne t'aurais jamais appartenu, et je n'en serais pas réduite à te pleurer aujourd'hui. M'en voudras-tu, dis, Henri, si cela se fait ?

— Eh bien demanda Georges quand ils se furent levés tous les deux.

— Oh ! répondit Mme de Villerose, d'un ton où le regret perçait visiblement, je ne le pourrai jamais.

— Chère Emilie, dit Georges, la voix de celle que j'ai aimée a fait faire tous mes scrupules et peut-être fera faire aussi les vôtres. Voici ce qu'elle m'a répondu : « Obéis sans remords aux nécessités de la terre où tu restes, et puisque tu trouves, auprès d'une autre, qui aurait pu être ma sœur, les consolations et le soutien dont ton pauvre cœur a besoin, prends-la sans hésiter, et puisses-tu être heureux avec elle plus longtemps que tu ne l'as été avec moi. Sais-tu d'ailleurs si dans les espaces éternels je n'ai pas choisi moi-même un autre esprit pour te remplacer puisque tu n'es plus à moi, et si celui que j'ai choisi n'est pas celui-là même que pleure ta nouvelle fiancée ? »

A ce discours, Mme de Villerose laissa échapper un dernier flot de larmes, abandonna ses deux mains à son heureux consolateur qui y déposa un long et affectueux baiser.

Les nouveaux conjoints appartenaiient au monde parisien le plus élégant; la nouvelle de leur mariage y fut accueillie, comme certaines situations à l'Opéra-Comique, par une salve nourrie d'applaudissements s'échappant d'une nuée de malicieux sourires.

CH.-MARIE LAURENT.

(Extrait des reproductions du Bon Journal.)

### Lo comi-voyageu, lo portier et lo relogeu.

On comi-voyageu, que lodzivè dein on hôtet, avái onna deint contré cé qu'on lâi dit lo portier, que l'est cé que porté lè bagadzo, que cirè lè solâ, que fâ lè coumechons et que cotè la porta. Qu'est-te que cé gaillâ avái fé ào comi-voyageu ? Diabe lo mot y'ein sé, mâtantiâ que lo monsu boutequi avái einvia d'embétâ l'autre et dè ne min lâi bailli dè trindietta.

Lâi avái dein lo mémo eindrâi on relogeu que tegnâi boutequa, qu'étai tant bordon et pottu que remâofâvè sè pratiqués quand l'étai mau veri ; c'étai on gaillâ que s'eingrindzivè po rein et que n'étai pas coumoûdo.

Lo comi-voyageu, que savâi cein, sè peinsâ : « Vouâisque me n'afférè ! » Adon lo matin dâo derrâi dzo que l'étai perquie, ye fâ à ne n'a serveinta dè pè l'hôtet d'avái la bontâ d'allâ démandâ ào relogeu se l'avái dâi montrès po lè damès, que l'avái einviâ d'ein atsetâ iena.

La serveinta lâi va et dit ào relogeu : « Y'a on monsu que m'envoyè vo démandâ se vo z'ai dâi montrès po lè damès, que voudrài ein atsetâ iena. »

Lo relogeu, tot conteint, répond qu'à oï, que n'avái qu'à veni po choisi, vu que y'ein avái dâi totès galézès.

La serveinta fâ la coumechon. Lo comi-voyageu la remachè bin adrâi, et on momaint aprés ye va vai on autre serveinta po lâi démandâ d'allâ férè la méma coumechon.

La serveinta que ne savâi pas que sa camerâda lâi étai dza z'u, va et déemandè ào relogeu : « Y'a on monsu que m'einvoyè vo démandâ se vo z'ai dâi montrès po lè damès, que voudrài ein atsetâ iena. »

Lo relogeu repond qu'à oï, mât ein bordeneint, vu que n'iavâi pas dix menutès qu'on lâi avái dza démandâ lo mémo af-férè.

On pou aprés, lo comi-voyageu ein-voyé onco on someiller démandâ la méma tsouza. Stu coup, lo relogeu s'ein-grindzè quand l'out que l'autre lâi fâ : « Y'a on monsu que m'einvoyè vo dé-mandâ se vo z'ai dâi montrès po lè da-mès, que voudrài ein atsetâ iena. »

— Ah ça ! se dit, vollâi-vo m'einbétâ tot lo dzo, kâ c'étai lo troisiémo iadzo que l'avái dû quittâ se n'ovradzo po allâ àovri la porta que tegnâi cotâie. S'on a lo malheu dè chai revêni onco on iadzo po rein, m'escarfaillâ se ne ronto pas on bré ào premi chenapan que rabordè.

Lo someiller, tot époâiri d'avái étai reçu dinsè, sè peinsâvè que lo relogeu étai fou, et va racontâ l'afférè au comi-voyageu, que rizâi coumeint on bossu et que tracè vâi lo portier po allâ férè la méma coumechon ào relogeu.

Lo portier, que ne savâi pas qu'on lâi étai dza z'u trâi iadzo, va teri la senaille. Lo relogeu vint àovri ; mât quand l'out lo portier lâi deré : « Y'a on monsu que m'envoyè vo démandâ.... » la colère lâi monte à la tête, kâ sè peinsâvè que l'etiont ti d'accio, l'eimpougne pè lo collet et lo fot frou ein l'insurteint. Lo portier a volliu repondre et sè rebiffâ ; mât lo relogeu, qu'étai foo que n'or, lâi a bailli onna raclliâie dâo diablio. Lo portier, furieux, a volliu allâ sè plieindrâ ào comi-voyageu ; mât lo gaillâ étai lavi ; l'étai parti tandis que lo portier fasâi la coumechon et lo pourro portier a z'u po bouna-man et po remachémeint. la raclliâie dâo relogeu.

Aigle le 28 août 1894.

Monsieur le rédacteur,

L'article sur les loups, très intéressant du reste, publié dans le *Conteur* du 25 août, contient une légère erreur que je me permets de relever.

Vous croyez que les contrées du Jura et du Jorat étaient tout particulièrement visitées par les loups et que nos contrées alpestres leur étaient presque inconnues ? Détrompez-vous, M. le rédacteur, ces carnassiers ont à toutes les époques, jusqu'au milieu du siècle dernier, choisi tout particulièrement nos contrées pour théâtre de leurs exploits.

Dans la seule page qui nous reste des comptes du syndic Veillard pour l'année 1549, nous trouvons cinq primes payées pour autant de loups tués dans l'espace de deux mois.

Les comptes que rend l'honorable Pierre Silvestre, syndic pour l'année 1642, indiquent trente-deux loups et un ours tués, et pour lesquels il a été payé des primes.

Il est bon de dire qu'il s'agit ici du syndic paroissial et que la paroisse comprenait alors Aigle, Yverne, Corbeyrier et Leysin.

Les mentions des loups tués ne se trouvent guère que dans les comptes des syndics ou dizeniers; les registres des Conseils n'en parlent jamais, les cas étaient trop fréquents pour mériter d'être signalés autrement que comme valeurs payées.

Il me serait facile de rechercher dans nos archives un plus grand nombre de preuves de l'affection toute spéciale que les loups portaient à notre contrée et au mandement d'Aigle en particulier.

Je suis, monsieur, votre dévoué serviteur.

KUES.

#### La chanson du soldat.

##### *La casquette.*

La chanson du soldat s'en va, nous dit Lucien Nicot, dans le journal la *France*, et bien d'autres choses en feront autant dans un avenir peu éloigné. Ils s'en vont ces joyeux refrains que nous avons connus et chantés, il y a quelque vingt ans, et qui n'ont pas peu contribué à nous faire trouver moins longues les étapes interminables des routes lorraines.

La chanson de route, il est vrai, a moins sa raison d'être qu'autrefois. Dans le temps les régiments changeaient fréquemment de garnison — on a vu des corps aller de Paris à Marseille pour se rendre, l'année suivante, à Rennes ou à Nantes — et la route se faisait à pied. On voit d'ici le tableau :

Le soldat, courbé sous le sac, empêtré par le fusil et le sabre-baïonnette, par la poussière ou la pluie, comptait les kilomètres ; l'officier faisait de même. Au bout de quelques jours, on était rendu.

C'est alors qu'un officier, passant devant les rangs, criait : « Allons, les chanteurs ! » chaque compagnie en comptait cinq ou six au moins ; l'un d'eux se dévouait et entonnait une interminable chanson dont tout le monde disait le refrain. Boue et poussière étaient oubliées ; le pas, obéissant au rythme, s'allongeait en cadence ; les bornes kilométriques passaient, passaient toujours, jusqu'à ce qu'on fût arrivé, presque sans y penser, à l'étape.

Aujourd'hui, on ne fait plus de ces

« ballades » ; la permanence des garnisons les a fort heureusement supprimées. L'antique promenade militaire est remplacée par des marches comme en campagne, qui exigent un silence à peu près complet dans les rangs.

La plus populaire de ces chansons de route de jadis, c'est la *Casquette*, la fameuse casquette du père Bugeaud, qui date d'un demi-siècle environ.

Un jour, en Algérie, ceci est de l'histoire authentique et non, comme on le pourrait croire, une simple légende, — un jour, les réguliers d'Abd-el-Kader qui s'étaient faufilés, une nuit, entre les postes des zouaves, vinrent faire sur le camp français une décharge furieuse. Naturellement, une grande panique se produisit, si bien que Bugeaud, réveillé en sursaut et à peine vêtu, dut, pour ramener ses hommes au combat, se jeter au plus fort du danger. La surprise fut courte ; bientôt les zouaves, remis de la première émotion, s'empressèrent de donner une bonne leçon aux assaillants.

Le calme rétabli, le maréchal passant devant les troupes, s'aperçoit que chacun le dévisage et ne peut s'empêcher de sourire. Il porte machinalement la main à sa tête et s'aperçoit qu'il est encore coiffé d'un prosaïque bonnet de coton. Il réclame aussitôt sa casquette, la légendaire casquette que l'on sait et qui était un véritable monument.

— Allez me chercher ma casquette, crie-t-il.

Et les zouaves de réclamer à tous les échos le couvre-chef de Bugeaud :

— La casquette du maréchal ! Où est la casquette ?

Le lendemain, ils se mettaient en marche en entonnant la célèbre chanson improvisée par un des poètes de la bande :

As-tu vu  
La casquette,  
La casquette  
Coquette ?  
As-tu vu  
La casquette  
Au père Bugeaud ?

Les lauriers d'or de la conquête  
Ornent cette noble casquette.  
Elle est, dit-on, en vrais poils de chameau  
La casquette à Bugeaud.

#### Boutades.

Est-ce vrai que vous allez vous associer avec le jeune X... ?

— Oui.

— Vous mettez beaucoup dans cette affaire ?

— Je n'y apporte que mon expérience. C'est le jeune X... qui fournit le capital. Notre association durera trois ans. Alors il aura mon expérience et j'aurai, moi, son capital.

Un Français, dinant l'autre jour au buffet de la gare de Romont, demande une carafe d'eau que la sommelière s'empresse de lui apporter. Mais avant d'y toucher, soucieux sans doute de sa santé, il demande à la jeune fille :

— Est-ce de l'eau de source ?

— C'est de l'eau de fontaine, répond-elle.

— Mais je vous demande si c'est de l'eau de source ? reprend vivement l'étranger.

— Je ne sais, monsieur, c'est de l'eau fraîche que je viens de prendre à la fontaine.

— Enfin, j'espère que ce n'est pas de l'eau de Seine, au moins.

Entre deux bons boutiquiers de la place des Fêtes, à Belleville.

— Dites donc, voisin, qu'est-ce que c'est donc que cette dette flottante dont on parle toujours ?

— Flottante ? ce doit être le budget de la marine.

Deux députés parlant de leur service militaire :

— Moi, dit l'un, j'ai fait mon école de recrue et une école de punition, c'est tout ce que j'ai fait.

Le comble de l'obéissance pour une repasseuse :

Repasser les avis de sa mère et empêser les conséquences.

L. MONNET.

#### FABRIQUE DE VASES DE CAVES OVALES & RONDS AINSÌ QUE DE

FUTS DE TRANSPORT  
pour vins, bières et liqueurs.

#### AUGTSTE GEBEL GRAND COMMERCE DE BOIS POUR TONNELLERIE à ZURICH

Service prompt et soigné, à des prix très modérés. — Meilleures recommandations. — Diplôme de 1<sup>re</sup> classe à l'Exposition de Zurich. (H. 10027 L.)

#### PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

#### ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,40. — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48,40. — Canton de Genève 3 % à fr. 107,25. — Serbie 3 % à fr. 81,50. — Bari, à fr. 54,—. — Barletta, à fr. 36,—. — Milan 1861, à 36,—. — Milan 1866, à fr. 9,50. — Venise, à fr. 22,—. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 108,25. — Bons de l'Exposition, à fr. 7,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 18,50. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & C°, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.